Charte de l'educateur

L'éducateur de football se doit de bien connaître les possibilités physiques, psychologiques et intellectuelles des enfants dont il a la charge. C'est à partir de ces connaissances, qu'il pourra mettre en place des séances adaptées et ajuster ses interventions pédagogiques. Le rôle de l'éducateur est donc important et complexe, c'est pourquoi il est préférable que ce dernier ait au minimum suivi une formation de jeune animateur (JAT), un module, ou le certificat fédéral de football 1er niveau (CFF1) organisé par le district de Savoie afin de rester dans la continuité du projet :

A chaque entraînement, l'éducateur devra :

- Arriver au moins une demi-heure avant le début de la séance pour accueillir les joueurs et préparer le matériel,
- Etre dans le projet du club et non dans son projet individuel,
- Veiller à l'équipement des joueurs (protège-tibias, chaussure adaptées, gourdes…),
- Animer, corriger et valoriser les réussites,
- Vérifier que les locaux doivent rester propres,
- Partir uniquement lorsque le dernier joueur quitte le stade.

Lors des matchs, l'éducateur devra :

- Bien accueillir l'équipe adverse,
- Donner les consignes de match en rapport avec le cycle (mois) travaillé aux séances,
- Pendant la rencontre, intervenir de temps en temps pour replacer l'équipe pas pour diriger le jeu mais valoriser l'enfant,
- Valoriser les joueurs,
- Veiller à faire tourner les joueurs sur le terrain pour que tous jouent au moins une mi-temps.

Lors des matchs, l'éducateur ne devra jamais :

- Convoquer uniquement les meilleurs,
- Contester les décisions de l'arbitre,
- Sortir un joueur parce qu'il a commis une erreur,
- Accabler de reproches ses joueurs parce qu'ils perdent ou qu'ils ont perdus.

Trop d'entraîneur ont une grande gueule mais de petites oreilles (John Kessel)

Nom :
Prénom :
Catégorie :
Signature de l'éducateur, le